



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 6 juillet 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance orange orages

Météo-France a placé le département de la Seine-Maritime en vigilance orange « Orages ».

Des orages pourraient se développer en seconde partie d'après-midi et concerner l'ensemble du département.

Sur une moitié Est de la Seine-Maritime, ils pourraient être particulièrement forts et s'accompagner de fortes précipitations, de grêle et de violents rafales de vent, qui pourraient atteindre 80 à 100 km/h.

Ces orages devraient s'évacuer rapidement vers l'Est et les départements voisins.

Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires. Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, appelle chacun à la plus grande prudence, et recommande aux automobilistes et aux usagers, de respecter les consignes suivantes :

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Evitez les promenades en forêts.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr, Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr